



## Appel d'offres

« L'accès aux droits liés à la santé des enfants confiés aux services de l'aide sociale à l'enfance et de la protection judiciaire de la jeunesse », Appel d'offres, Calenda, Publié le lundi 22 juillet 2013, <http://calenda.org/256100>

« Cinq appels à projets de la Mission de recherche « droit et justice » », Appel d'offres, Calenda, Publié le mardi 25 juin 2013, <http://calenda.org/254069>

Dans le cadre de l'exécution de sa programmation scientifique 2013, la Mission de recherche droit et justice (ministère de la Justice / CNRS) lance cinq nouveaux appels d'offre sur les thématiques suivantes : Les violences conjugales ; L'architecture carcérale ; Le principe de non-discrimination à l'épreuve du droit et des institutions chargées de sa mise en œuvre (en partenariat avec le Défenseur des droits) ; L'intégration de la coutume dans le corpus normatif contemporain en Nouvelle-Calédonie ; La justice réparatrice pour les majeurs.

## Agenda

- Le 20 septembre de 8h30 à 16h : Le CRAVS et la CUMP organisent un congrès « Pédophilie » au Village Corail à St-Gilles. Inscription jusqu'au 10 septembre. Infos : 0262 45 79 13.
- La FNARSOI organise une Journée du Travail Social le 26 septembre à St Gilles les Bains autour de la question : le travail social doit-il évoluer et comment ?
- Séminaire sur le décrochage scolaire, les 29 et 30 octobre ; Pour tous renseignements, Mme Lemoine, IRTS de La Réunion
- Le 8 novembre : L'association REUNI-Psy organise les VIèmes Journées de Psychiatrie et Psychologie Clinique. Infos par mail : [reuni-psy@epsmr.org](mailto:reuni-psy@epsmr.org).
- Les 13, 14 et 15 novembre : La CGSS et ses partenaires organisent Eloise le 1er salon de la prévention des risques professionnels au Parc des expositions à Ste-Clotilde. Infos : 0692 288 208.
- Les 13, 14 et 15 novembre : RIVE Océan Indien, la COI et leurs partenaires organisent le 12ème colloque VIH Océan Indien à l'île Maurice. Infos : Dr Catherine Gaud au 0262 90 55 60.
- Un séminaire d'échange de pratiques organisé par l'ALEFPA, la DIECCT et le FSE intitulé « Apprentissages, Déficience Intellectuelle et Droit commun ». se tiendra le 29 novembre 2013 de 8h30 à 16h30 au Village de Corail, 80 avenue de Bourbon, 97434 Saint-Gilles les Bains (contact : [mathieu.francomme@alefpa.re](mailto:mathieu.francomme@alefpa.re))
- Approche philosophique de la prévention : Prendre soin de ce qui vient : accueillir l'imprévisible sans renoncer à projeter

## Journée d'étude du PREFAS du 8 novembre 2013

L'EMAP et l'IRTS organisent au Campus CPOI – à St Pierre le 8 novembre une Journée d'études du PREFAS et de ses partenaires autour du thème : La prévention et le travail social à La Réunion : Quelles conceptions ? Quelles pratiques ?

### Extrait de l'argumentaire :

La question de la prévention dans le travail social exige de regrouper plusieurs capacités : diagnostiquer des situations, utiliser les données tant qualitatives que quantitatives pour être en mesure d'amener des solutions, agir en faveur d'expérimentations sociales qui permettraient de mieux prendre en compte la part du risque dans les perspectives de développement des territoires.

Mais de quoi la société a-t-elle peur ? Quel est ce risque dont on parle ?

La prévention oblige à penser le futur, à lever le nez du guidon, à se donner les moyens d'identifier les risques pour mieux les appréhender.

L'adage populaire « mieux vaut prévenir que guérir » n'est pas toujours partagé par ceux qui, en comptant, analysent que la guérison est moins coûteuse que la prévention, et par ceux qui confondent la prévention avec l'élimination des causes des passages à l'acte. Comment mesurer les coûts sociaux de la non-prévention comme le suggère le Livre Blanc du Conseil Général ?

Au-delà des théories montantes de la « société du risque » (Ulrich Beck, 2001[1]) ainsi que les pensées « préventistes » dans les pratiques sociales (B. Pellegrini, 2007[2]), les chercheurs en sciences humaines et sociales insistent sur l'impossible risque zéro, et l'impor-

tance de garantir des formes d'actions singulières, alternatives et innovantes pour définir « comment vivre ensemble ».

**Le PREFAS Réunion souhaite donc rassembler un certain nombre de réflexions afin de débattre localement de l'évolution des pratiques de contrôle et de coercition qui sont en jeu dans notre société réunionnaise.**

**Plusieurs thèmes d'intervention sont proposés :**

**La « formation en prévention » dans les référentiels de formations de TS.**

**Quelles réflexions aujourd'hui autour de la prévention de la maltraitance ?**

**Prévention et répression : le couple infernal ?**

**Comment évaluer l'efficacité des politiques de prévention des risques ?**

**Compte tenu du nombre limité de places, merci de vous inscrire dès maintenant et nous renvoyer par mail votre présence au repas de midi (7 euros mini) AVANT le 10 octobre :**

[prefasreunion@gmail.com](mailto:prefasreunion@gmail.com) ou  
[emap@emap.re](mailto:emap@emap.re)

### Programme de la journée

Approche philosophique de la prévention : Prendre soin de ce qui vient : accueillir l'imprévisible sans renoncer à projeter. A. Sabatier, Philosophe

Histoire de la prévention dans l'action sociale à La Réunion : une approche hygiéniste, sociale et sanitaire ? S. Clotagatide, IRTS

Présentation de l'incertitude dans les théories économiques. F. Sandron, démographe, économiste, IRD

## Table ronde Prévention des violences

- Une action originale en direction des violences familiales : le travail de l'AFPDS M. Gazar, Président et M. Hoarau, travailleur social
- Violences faites aux femmes : comment prévenir ? (Mme Nadine CAROUPANIN, déléguée aux droits des femmes)
- L'organisation des acteurs publics de la prévention : deux lectures du phénomène de violence conjugale en lien avec la temporalité des actions menées. (Etudiant DEIS)

## Table ronde Prévention et problèmes sociaux

- La prévention dans la prévention spécialisée : agir entre contrôle et coercition : association Prévention Péi
- Peut-on prévenir les addictions ? Réseau d'Ouverture Thérapeutique et Educative Ville/Hôpital 974 M. GUIGNARD Jean François, Kaz Oté, Réseau CAARUD-Kaz Oté
- Comment agir en prévention du suicide : ODAYEN Dannon Lutchemee Ruby, Présidente APS
- Ecole, travail social et prévention : Françoise PENENT, Conseillère Technique Sociale au Rectorat, Responsable du Service Social

## Table ronde Prévention des risques sanitaires, santé et travail social :

- L'action de prévention à l'échelle d'un quartier : association, travail social et habitants Mikael GUEZELOT, travailleur social, Délégué du Préfet -
- Approche anthropologique et travail social : quels partages des connaissances ? Muriel RODDIER, ethnologue, directrice de REUCARE
- Action de santé et relai associatif : M. PEDRE, Directeur de l'IREPS et une association

## Table ronde Formation à la prévention :

- La place de la prévention dans les formations des travailleurs sociaux : quels besoins et quelles compétences dans les référentiels : OFTS
- Former les professionnels : un point de vue psychologique – Geneviève PAYET, psychologue, Unité de Victimologie, CHD Félix Guyon

[1] Beck Ulrich *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Éditions Aubier, 2001

[2] Pellegrini Bernard, « Droit et prévention », *VST – Vie sociale et traitements*, 2007/2 n° 94, p.81-84

## Communications

Dans le cadre du congrès de l'Association Internationale pour la Formation, la Recherche et l'Intervention Sociale (AIFRIS) qui s'est tenu à Lille du 2 au 5 juillet sur le thème Construction, transformation et transmission des savoirs : quels enjeux pour l'intervention sociale ? »

Trois communications venant de La Réunion ont été présentées. Vous trouvez ci-dessous leurs résumés.

Les résumés de la plupart des conférences sont accessibles en ligne (pour accéder à l'ensemble des communications sur le site : <http://aifris.eu/index.php>) : Christian Jacob, « Savoirs en société : partages, traditions », Ana Paula Levivier, et Pignaton Fernando, professeur en Sciences politiques : « Enjeux démocratiques de la circulation des savoirs », Daniel Turcotte : « La légitimité des savoirs d'action », Joëlle Libois, « Les savoirs professionnels de l'intervention sociale. La part risquée de l'acte », Geneviève Tardieu : « Expérience de la pauvreté et savoirs émancipatoires », Michel Autes : « Le discours du social ».

### **Irène Albert, sociologue et Roseline Babillon, formatrice, PREFAS et IRTS de La Réunion**

#### **L'impact de l'alternance intégrative dans la transmission des savoirs. Une recherche-action sur la mise en œuvre de l'alternance intégrative à l'île de La Réunion**

Introduite par la réforme des diplômes en travail social depuis 2004 puis inscrite dans les orientations nationales 2011-2013 des formations sociales, l'alternance intégrative interroge la transmission des savoirs et nécessite la co-construction des modalités d'accompagnement et d'évaluation des alternants. Cette forme d'alternance choisie relance de nombreuses questions sur l'expertise pour la transmission des savoirs, sur le rôle de chacun des acteurs dans ce dispositif de professionnalisation (professionnels, formateurs et alternants) et de leurs interactions.

Le PREFAS de La Réunion a initié et accompagne une recherche-action sur la mise en œuvre de l'alternance intégrative depuis septembre 2010 en partenariat avec les deux organismes de formation et les établissements du secteur social accueillant les apprenants

en formation de niveau IV et V. Les objectifs de cette recherche sont d'observer les effets de la transmission de savoirs partagés par les formateurs et les professionnels pour développer et transférer des compétences spécifiques au formé, de repérer la production des conditions de cet apprentissage.

En quoi la co-construction de cette démarche a-t-elle des effets sur la coopération entre centres de formation et établissements d'accueil dans la transmission des savoirs?

(...)

Le renforcement des partenariats entre les deux lieux-ressources impulsé par cette recherche-action a produit des effets concomitants :

- une optimisation des temps de rencontre et un effort d'adaptation mutuelle dans l'organisation de l'accompagnement des alternants ;
- un effort d'intégration des réalités des uns et des autres qui produit un effet de connaissances mutuelles propices aux enseignements et aux expériences offertes aux alternants en terme de professionnalisation (innovations pédagogiques) ;
- - une veille des professionnels sur les nouvelles exigences de formation depuis la réforme des diplômés en travail social et sollicitations de leur part sur les évolutions des établissements d'accueil (publics accueillis et missions qui leur sont confiées) ;
- - la transmission des différents types de savoirs (connaissances, opérationnels, techniques, etc.) s'effectue sur les deux lieux d'apprentissage pour favoriser l'expression des compétences ;
- - une mutualisation des expertises de chacun des acteurs pour l'accompagnement des alternants dans une démarche éthique et déontologique (animation des groupes d'analyse de pratiques par les professionnels avec la méthodologie proposée par le centre de formation).

## Conclusion

L'alternance intégrative constitue un levier de changement dans la construction des relations entre les acteurs des deux lieux-ressources qui peuvent être lues comme des « transactions » (Tilman, 2012), mais aussi dans la dynamique d'appropriation permanente de nouveaux savoirs. Développer une « culture de l'alternance intégrative » inscrit l'ensemble des acteurs dans un processus de formation continue in fine d'améliorer la qualité des services rendus aux usagers.

**Claire JONDEAU, Responsable de formation à l'IRTS Réunion, MASTER 2 en Formation des adultes « Champ Recherche » - CNAM Paris, Julien VERNET, Responsable des études à l'IRTS Réunion, Docteur en Sciences de l'Education.**

Cette communication présente le compte rendu d'une recherche actuellement en cours sur l'évaluation de l'impact de 3 des modules transversaux prévus par le projet pédagogique général 2011-2015 de l'IRTS Réunion. La communication devrait utilement permettre d'apporter des éléments de réponses au questionnement suivant : Peut-on parler de compétences socles pour l'intervention sociale ? Lesquelles ? Ces compétences s'approprient-elles par segment et niveau ou sont-elles partageables pour l'ensemble des métiers du champ de l'intervention sociale ? En effet, depuis juillet 2012 les orientations du projet pédagogique général de l'IRTS Réunion intègrent l'exigence de penser des espaces de transversalité entre les formations de niveau V à III, afin à la fois d'anticiper les évolutions des formations en Travail Social (socles communs par niveau – projet UNAFORIS) et de favoriser la construction des compétences des futurs professionnels en adéquation avec l'évolution de l'intervention sociale. Sept modules transversaux sont donc mis en place progressivement avec, pour première entrée, la construction de modules communs par niveau de formation, contributifs à la construction de compétences communes aux différents référentiels de compétences. Cette recherche vise à évaluer les impacts de ces modules transversaux sur le processus de construction des compétences professionnelles et de l'identité professionnelle des apprenants. En effet, à ce jour en dehors de l'évaluation de la satisfaction des stagiaires et de leur performance (attribution des ECTS) aucune modalité d'évaluation des effets desdits modules sur le processus d'apprentissage des étudiants n'existe. Cette recherche va donc porter sur l'évaluation de l'impact de 3 des 7 modules. Ceux-ci sont centrés sur : Professions et métiers de l'intervention sociale, Santé et travail social, Identité et posture professionnelle. Ils concernent l'ensemble des formations du niveau V à III, ils sont de formes diversifiées -synchrone ou asynchrone. Les modalités pédagogiques diffèrent avec : la production d'un écrit et d'un exposé commun, par sous-groupe d'étudiants inter-promotion, la production d'un écrit commun à partir de cours magistraux, par des sous-groupes d'une même promotion, la production personnelle

suite à des ateliers en sous-groupes animés par des formateurs d'une autre filière.

Une approche longitudinale est envisagée auprès des promotions précédentes n'ayant pas bénéficié de la forme actuelle de ces modules. Cette communication exposera le cadre méthodologique et théorique adopté et les premières données recueillies, ainsi que l'analyse des premiers résultats.

**Frederic Sandron (IRD- UMR 196 CEPED) et Emmanuel Souffrin, ethnologue, chargé de mission PREFAS Constitution d'un statut de l'aidant et diffusion des savoirs : pour une étude empirique à l'île de La Réunion**

Avant d'être un « aidant naturel » ou un « aidant familial », la personne qui s'occupait d'un proche n'était pas vraiment nommée comme telle, elle apportait un soutien ou une aide mais elle n'était pas catégorisée en fonction de cette activité-là. Dans les années 2000, le vocable d'« aidant » s'est diffusé, d'abord chez les professionnels puis dans le grand public. On peut avancer quelques raisons à cette évolution parmi lesquelles : la mise en évidence au fil des recherches du rôle primordial de cet acteur dans la prise en charge des personnes âgées dépendantes ; l'importance croissante tant en termes quantitatifs que qualitatifs de la place des aidants dans la société ; la volonté politique de leur faire jouer un rôle de premier plan ; la preuve scientifique désormais parfaitement étayée que les aidants ont souvent eux-mêmes besoin d'être aidés. Au-delà des enjeux médicaux, sanitaires et sociaux, économiques et politiques de cette nouvelle conception de l'aidant familial et de sa place dans la société, se pose la question de son statut et de ses compétences. En effet, on peut raisonnablement conjecturer que le mouvement de fond concernant les aidants va poursuivre sa trajectoire vers une forme de professionnalisation et une reconnaissance institutionnelle de plus en plus forte de leur statut, reconnaissance associée à de nouveaux droits et devoirs. Ces droits s'appuient, entre autres, sur les connaissances scientifiques qui s'accumulent dans ce jeune champ de recherche et qui débouchent sur des outils de plus en plus nombreux et sophistiqués destinés à soulager les aidants. Il en est ainsi des formations, des

associations d'écoute et de partage, des structures de répit, des dispositions spéciales dans le cadre professionnel, des contacts facilités avec des professionnels du secteur médico-social. En termes de devoirs, cette acquisition de savoirs savants et la constitution d'un small world de l'intervention sociale autour de l'aidant ne sont-elles pas en train d'impliquer une redéfinition des pratiques de l'aidant vis-à-vis de la personne dépendante ?

La question à laquelle nous souhaitons répondre dans le cadre de cette communication est donc de savoir si la reconnaissance progressive d'un statut de l'aidant s'est accompagnée de savoirs spécifiques, voire normalisés, sur ses attributions et ses pratiques. L'hypothèse sous-jacente est que ces savoirs auront été véhiculés en premier lieu par les professionnels de l'intervention sociale, légitimés en cela par l'identification et l'institutionnalisation de l'aidant en tant que tel.

La reconnaissance progressive, institutionnelle et sociale, du statut de l'aidant familial s'est accompagnée pour ce dernier de nouveaux savoirs, de nouvelles compétences et de nouvelles attributions. En normalisant ces savoirs et en les élargissant, dans le souci objectif d'améliorer la bienveillance des personnes aidées, le risque est d'enfermer l'aidant dans une posture de plus en plus standardisée, contrainte et contraignante. Cette situation peut alors présenter des aspects positifs, se sentir moins isolé, comme des aspects négatifs, la réduction de sa compétence à un champ (social ou médical) et augmenter le stress lié à une responsabilité accrue.

A l'échelle du territoire, il nous semble possible d'analyser, du point de vue des aidants de proximité et des autres intervenants sociaux et médicosociaux, les effets de cette action publique et plus particulièrement sur ce qui construit, une reconnaissance, sociale mais aussi juridique et économique. Nous nous interrogeons sur les conditions de la transformation, de cette « activité » en métier, via un processus de professionnalisation, partiel ou complet, dans lequel nous trouvons une proportion croissante de femmes qui âgées de 30 à 40 ans peuvent trouver un statut et une source de revenus complémentaires à l'engagement de proximité qu'elles ont eu « naturellement ».

## Appel à communications

Appel à communication pour le colloque « Jeunesse de rue. Pratiques, représentations et réactions sociales », organisé par l'Association des Chercheurs des Organismes de la Formation ([www.acofis.org](http://www.acofis.org)) et de l'Intervention Sociales et l'Institut Régional du Travail Social de Poitou-Charentes, en partenariat avec le réseau thématique « Normes, déviances et réactions sociales » (RT3) de l'Association Française de Sociologie, le 19 février 2014 à Poitiers.

Les résumés des propositions de communication devront parvenir au plus tard le 15 octobre 2013, sous format Word, à [claire.bonnard@ids.fr](mailto:claire.bonnard@ids.fr).

« La rééducation en tant que telle doit disparaître ! », Journée d'étude, Calenda, Publié le mardi 03 septembre 2013, <http://calenda.org/258018>

Après une première rencontre consacrée à la place des périodiques professionnels dans la construction du champ de l'éducation spécialisée, en avril 2011, l'ENPJJ et le laboratoire CRIHAM de l'université de Poitiers organise une seconde journée d'études dans le cadre du projet ESCARP. Cette journée se focalise sur les revues dites « radicales » dont le discours est en rupture avec celui des publications émises par les institutions des secteurs de l'enfance et du travail social et sur les interactions entre ces deux types de revues.

« Représentation des dangers, prévention des risques sanitaires et construction des territoires », Les pratiques de lutte antivectorielle à l'épreuve de la construction sociale des nuisances et des risques sanitaires. Appel à contribution, Calenda, Publié le mercredi 31 août 2011, <http://calenda.org/205172>

Inscrivez vous en cliquant ici